

Compte-rendu du conseil d'école du 26-02-2018 (18h30 – 20h30)

Personnes présentes :

- Mmes MOULIN, LARNAUD, PERIE, CHARRE, LOMBARDI, BERTRAND, MAGNOULOUX
- Mme GACHES, Mme AROUD, Mme AIT EL SAID, Mme STITI, Mme WEISS
- Mme LAURENT
- Mr FREYDIER

1. Bilan d'étape du projet d'école

- **Projet éco-citoyenneté :**
 - le SYTRAD est intervenu 2 fois dans les classes de CE1 au CM2 afin de présenter les consignes de tri et son importance. Nous nous rendrons tous le 29-05 à l'usine du SYTRAD afin de visualiser ce qui nous a été expliqué.
 - L'Arche des Métiers interviendra en juin dans toutes les classes afin de réaliser des ateliers sur les énergies renouvelables.
 - Tri du papier dans l'école : la décision est prise de descendre le papier sous les escaliers le mardi soir afin que les agents municipaux le ramassent le mercredi et l'emmènent dans une poubelle papier non disponible à proximité de l'école.
 - Intervention sur les rivières financée par Arche Agglo pour les classes de Cycle 2. Lors de la 1^{ère} intervention une maquette de rivière a été faite : de la source à la rivière. Lors de la 2^{nde} intervention les enfants ont étudié les petites bêtes de la rivière et ont vu que ce n'était pas les mêmes insectes selon la qualité de l'eau. Une sortie aura lieu au 3^{ème} trimestre au bord du Doux afin d'observer ces petites bêtes.
- **Musique : recyclage**

Les séances ont lieu tous les quinze jours et sont aussi placées sous le thème du recyclage. Les CP travaillent à partir du papier, les CE1 à partir du plastique et les Ce2 à partir du verre. Une présentation du travail des enfants sera certainement proposée, selon l'avancée des projets, sous forme de film. Nous cherchons pour le moment des solutions techniques afin de pouvoir faire cette vidéo. Philippe Freydiere conseille de se mettre en contact avec Déclic Radio. Nous pensons aussi demander le soutien de M. Misery, conseiller en informatique.

- **Arts visuels :**

Comme chaque année, une exposition d'art aura lieu au sein de l'école (le 8 juin cette année) afin de présenter aux familles les travaux réalisés cette année scolaire. La vidéo de musique serait diffusée à ce moment-là. En parallèle une vente de livres à 1€ sera organisée comme l'an dernier. Il s'agit de livres neufs et ce sont des nouveautés chaque année.

2. Enseignante surnuméraire

Mme Lombardi intervient toujours en cycle 2. Elle aide les enseignantes à réaliser des séances de production d'écrits, de manipulations mathématiques sur la construction du nombre, en résolution de problèmes. Son action permet aussi de limiter le nombre d'élèves afin de pouvoir faire des séances de langage oral et de sciences en CE1-CE2.

3. Bulletins scolaires des 6ème

On reçoit chaque année les bulletins scolaires des 6^{ème}. Ceci est très important pour nous dans le pilotage de nos actions. Les bulletins de cette année sont très rassurants sur les compétences scolaires des élèves venant de notre école.

4. Bilan Coopérative scolaire 2016-2017

La coopérative l'an dernier nous a aidés dans de multiples projets :

- Achats pour des goûters, ateliers scientifiques, petites fournitures.
- Sortie à Lyon avec visite de l'Opéra, du Musée d'art contemporain et écoute d'un concert à l'auditorium.
- Achats de livres pour les bibliothèques de classe.
- Edition d'un livre par et pour les CM2.

Afin de mieux expliquer aux parents ce qu'est la coopérative scolaire et à quoi elle sert, nous ferons passer un mot l'an prochain.

5. PPMS

Des exercices incendie, intrusion et inondation ont eu lieu pour le moment. Pour l'exercice inondation, la corne de brume n'a pas été entendue partout dans l'école. Nous redemandons à la municipalité d'équiper les écoles de signaux d'alertes clairs et distincts audibles partout dans l'école en même temps.

Pour l'alerte intrusion, le choix des coups de sifflets répétés ne nous paraissent pas judicieux, il faudrait un signal visuel et non auditif mais nous n'en disposons pas pour le moment.

Nous soulignons le désagrément pour Mme Larnaud de devoir quitter sa classe afin d'ouvrir la porte de l'école dès qu'un parent ou un livreur se présente. Il faudrait pouvoir débloquer la porte interne de l'école de la même façon que la porte externe et mettre une barre d'ouverture afin que les gens puissent sortir sans que l'on ait à refermer derrière eux.

6. Equipement informatique

Un financement de l'état et de la municipalité va permettre l'achat pour la rentrée prochaine de plusieurs tablettes numériques.

7. Stationnement devant l'école à 16h30

Mme Moulin, alertée par plusieurs familles a écrit un courrier au maire afin de l'avertir du stationnement gênant de plus en plus de parents au milieu de la rue devant l'école créant des bouchons dans l'Allée des Dames. En effet, les parents attendent leurs enfants et ne prennent pas la peine de se garer.

Depuis ce courrier, nous notons une présence renforcée de la police municipale. Pour les parents, cela n'aide que périodiquement.

Les parents demandent à ce qu'il y ait des agents pour faire traverser avenue du 8 mai 1945, route sur laquelle aucun panneau indiquant la présence d'une école n'est implanté. Ils font aussi remarquer que certains passages piétons sont très mal placés et accidentogènes. Mme Laurent dit qu'elle passera voir avec la personne chargée de l'urbanisme.

Une proposition de fermer la petite rue devant l'école est faite. Il suffirait de donner une télécommande aux voisins afin de descendre les bornes si nécessaire. Mais cela n'aurait-il pas pour conséquence de déplacer le problème Allée des Dames ?